Quatre sages pour une solution au problème du Jura

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1968)**

Heft 96

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1008304

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public 96

Quatre sages pour une solution au problème du Jura

Que le canton de Berne ait confié à trois Confédérés et un Bernois l'étude de la question jurassienne qu'il considérait jusqu'ici comme une affaire purement interne, c'est une date.

En effet le choix de ces hommes ne révèle pas une intention de noyer le problème dans le juridisme, au nom d'une interprétation littérale de l'actuelle Constitution fédérale comme ce fut le cas jusqu'ici. MM. Graber et Petitpierre, par leurs origines neuchâteloises, doivent être sensibles aux revendications jurassiennes. M. Wahlen fut, alors que se taisait l'officialité helvétique, un des rares hommes politiques à avoir souhaité la recherche d'une solution, à une époque où le mot d'ordre officiel était : ce n'est qu'un faux problème ! Enfin, on conçoit qu'un Appenzellois, qui sait comment deux demi-cantons, l'un catholique et l'autre protestant, peuvent coexister, apportera aux Jurassiens, confessionnellement divisés, une expérience historique.

Quelle que soit la bonne volonté des quatre qui n'osent porter encore le titre de médiateurs, ils se heurteront à un seul problème essentiel : comment consulter le peuple jurassien, comment organiser le plébiscite ?

Car le oui ou le non à la séparation dépendra de deux facteurs.

Tout d'abord, les Jurassiens de l'extérieur seront-ils ou ne seront-ils pas consultés ? Pour nous, il ne fait pas de doute qu'ils doivent l'être. Tout d'abord, parce qu'ils ne sauraient changer de nationalité cantonale sans qu'ils aient pu exprimer leur avis, et aussi parce que la consultation des « exilés » a été admise par le peuple suisse quand il a reconnu aux Suisses de l'étranger des droits (que la législation devra préciser, certes, mais ce qui importe, c'est l'acceptation du principe par les citoyens et les cantons) « notamment quant à l'exercice de droits politiques », article 45 bis de la Constitution fédérale. Ensuite, et sans parler des problèmes particuliers (Bâle recevrait-il, éventuellement, le Laufenbourg ? statut de Bienne), l'attitude même de la Confédération devrait être préalablement déterminée. La création d'un nouveau canton, c'est une expérience passionnante, mais difficile et coûteuse. Or elle peut intéresser toute la Suisse fédéraliste dans la mesure où elle serait exemplaire, novatrice. Pour réussir pleinement elle exigera l'appui moral, intellectuel, financier de l'ensemble du pays. La certitude de rencontrer la sympathie agissante de l'ensemble de la Confédération ne changera rien à la détermination des Jurassiens dont le choix est fait, mais elle est de nature à influencer, de manière décisive, les hésitants.

On objectera : qui serait en droit de faire aux Jurassiens à la veille d'un scrutin des promesses formelles, préjugeant ainsi de leur réponse ? Personne, il est vrai. Pourtant il ne s'agit pas de promesses, mais de confiance : il devrait aller de soi que les Jurassiens, s'ils choisissaient la souveraineté jurassienne, ne seraient pas laissés à eux-mêmes, barbotant dans leurs difficultés, sous les yeux de leurs voisins espérant les voir regretter l'Ancien Régime, mais qu'ils seraient confédéralement aidés. Nous avions suggéré : cette aide pourrait être la raison d'être de la prochaine Exposition nationale; car une exposition ne se justifie plus, si l'on n'y fait voir que des panneaux, des schémas, des photographies. Elle doit être un acte de portée nationale. A Lausanne, nous avions espéré qu'elle aurait pu être l'occasion d'un aménagement spectaculaire du territoire; elle pourrait être, la prochaine, celle de 1991, l'aménagement exemplaire d'un canton, d'un nouveau canton, celui du Jura.

Que décideront les quatre sages ? Qu'il faut consulter le peuple ! Dans quelles conditions ? Tout leur travail ne pourra être qu'une réponse à cette deuxième question.

Nous souhaitons qu'ils aient le courage de dire : oui, droit de vote aux Jurassiens de l'extérieur; oui, en cas de séparation, la solidarité confédérale sera agissante.

La défaite de Mendès-France

Mendès-France n'a pas usurpé sa réputation de rigueur intellectuelle. Questionné en direct par des auditeurs, nous l'avons entendu, à la veille du scrutin, tenir sur l'antenne des propos qui ne pouvaient pas plaire à tous, osant dire, par exemple, en dépit d'un certain conformisme de gauche, qu'Israël était en 1967 en état de légitime défense et que de Gaulle, sous le prétexte de servir la paix au Moyen-Orient, ne songeait qu'à élargir la zone d'influence de la France; nous l'avons entendu, au lendemain des accords de Grenelle, préconiser des mesures de redressement économique, dont, notamment, une hausse des impôts.

Il est infiniment triste qu'il ait dû subir un désaveu électoral à Grenoble, dans une ville dont le nom était un symbole de la nouvelle gauche, où, sous l'égide de Mendès-France, s'étaient réunies, il y a deux ans, diverses familles politiques, décidées à échapper au dogmatisme et aussi à l'absence de culture et d'imagination économique, défaut majeur de la gauche et de la gauche française, qui à l'image du chef de l'Etat aime tellement croire à la Parole et à l'Acte verbal (les événements de mai furent la révolte de la poésie spontanée contre la rhétorique officielle).

Mendès-France pouvait concilier le sérieux dans la gestion et le sens de la réforme avec le goût de l'absolu. Il n'aurait pas, à la tête du gouvernement, accompli de miracles, mais il aurait imposé un autre style. Le changement qualitatif, on pouvait l'attendre de lui.

Mais, hélas ! Mendès-France c'est un homme seul. Les communistes craignent son indépendance d'esprit; son propre parti, le P.S.U., qui hésite entre la rigueur technocratique et le révolutionnarisme, le trouve caution bourgeoise; la gauche, et c'est triste, lui reproche souvent le respect même qu'il impose à ses adversaires.

Mendès-France n'a subi à Grenoble qu'une défaite locale. Elle pourrait être facilement compensée à l'échelle nationale, si toute la gauche lui confiait, sans préalable, le soin d'élaborer un programme d'action clair, ce qu'il n'a jamais cessé de réclamer. Il ne s'agit pas d'en faire un homme-miracle, mais d'en faire l'homme de la situation. Ce serait plus opportun que de se délecter du jeu traditionnel, qui consiste à chercher les traîtres et les coupables de l'avortement de la Révolution qui aurait dû réussir si... si Paris était mis en bouteille.

Les méthodes traditionnelles de la gauche ont visiblement fait faillite. Au plus fort de la crise de mai, étaient faites des propositions pour qu'on élaborât un programme de cette sorte, allant au-delà de l'avant-projet qui existait déjà. C'était bien tard. Echec donc de ces programmes-synthèses où chacun arrive avec ses suggestions, ses réticences, ses habitudes mentales.

L'autre méthode, la seule possible pour la France, c'est de confier à des hommes hors cadre l'élaboration d'une plateforme, à partir de quoi les formations peuvent décider leur attitude : refus, ou soutien sans participation, ou soutien avec participation.

Mendès serait pour la gauche française l'homme de ce travail-là.

Bi-mensuel romand
Nº 96 25 juillet 1968 Cinquième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Henri Galland
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le Nº 97 sortira de presse le jeudi 12 septembre 1968